

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 007-210700647-20240415-001003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 8 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, Mme GRATESOL Nicole, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme LABAUNE Sophie, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations :

Mme HORNEGG Johanna à Mme CHANEAC Brigitte
M. PERRIN Roger à M. CHEYTION Antony
M. RICHARD Frédéric à Dr CHABAL Jacques
Mme PLANTIER Honorine à Mme ROURE Marie-Christine
M. CLAVEL Christophe à M. CUMIN Gérard
M. SANIEL Jean-Paul à M. SERRE Denis
Mme BOS Elise à Mme PINET Monique

Absente excusée :

Mme FONTANEL Sophie

Secrétaire de séance : Mme AUBERT Yolande

Délibération N° 013 – 2024

SUBVENTION au Comité des Fêtes (Art 6574 –30)

Lors du vote du budget primitif 2024,

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour,

DECIDE d'attribuer une subvention de **14 373 €** au *Comité des Fêtes du Cheylard*, pour l'organisation et le déroulement de diverses animations et manifestations culturelles au cours de l'exercice 2024.

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces relatives à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



Affiché en Mairie le 17 avril 2024
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 17 avril 2024.